



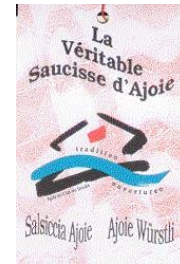
Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione



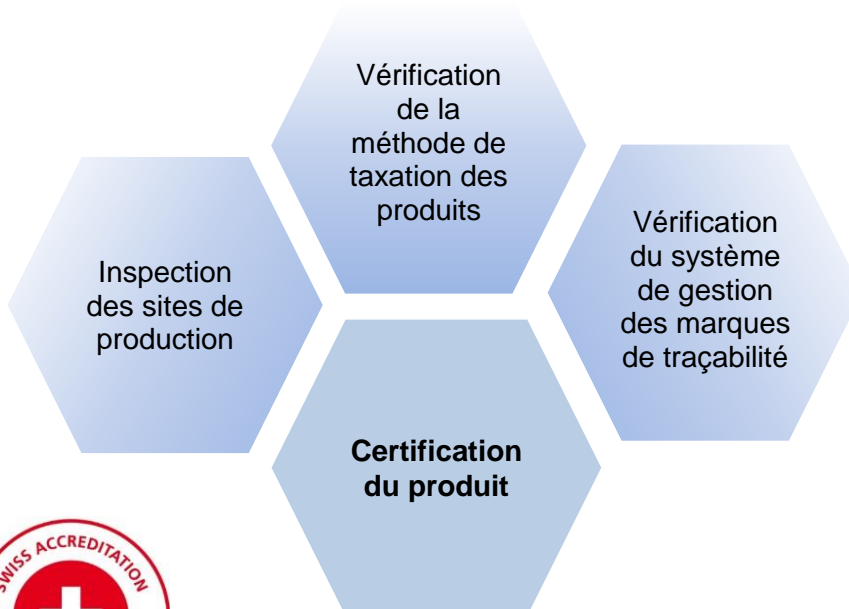
Indications géographiques protégées

Les Indications géographiques protégées (IGP) sont des spécialités suisses de qualité fortement liées avec leur région d'origine et qui sont élaborées depuis des générations avec passion par des artisans amoureux de leur métier. Un produit IGP est entièrement élaboré selon des méthodes traditionnelles.

L'OIC garantit le respect de ces traditions par des contrôles, des inspections et des vérifications des systèmes mis en place par les entreprises et exploitations.



Nos activités :



**VIANDE SÉCHÉE
DU VALAIS** 

